

Monsieur, Madame
Bernard et Catherine Bussy
Place du Motty 8
1024 Ecublens

Ecublens, le 16 mai 2018

Municipalité
Chemin de la Colline 5
1024 Ecublens

Concerne : future mise à l'enquête publique, relative à la construction d'une nouvelle auberge et modification de l'aménagement de la place du Motty.

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Par la présente, nous nous permettons de vous écrire ces quelques mots pour vous informer de notre inquiétude et mécontentement concernant la future mise à l'enquête susmentionnée.

Pour donner suite à la lecture des documents que l'on nous a remis en salle de Municipalité le mardi 13 mars 2018, en présence de Monsieur le Syndic, Monsieur Cyril Besson et Monsieur Pascal Besson, et d'une discussion à l'auberge du Motty le jeudi 26 avril 2018 avec Monsieur le Syndic et Monsieur Jean-Louis Radice, nous nous permettons de vous écrire afin de vous informer de notre position concernant ses futurs travaux.

Notre famille réside sur la place du Motty depuis plusieurs générations, nous nous y trouvons très bien et nous souhaiterions que cela perdure.

Nous nous permettons de relever quelques points pertinents avant la mise à l'enquête publique qui semble être imminente.

- a. Places de parc sur la place du Motty : 18 places de parc vont être supprimées alors qu'actuellement il en fait déjà défaut. Lors de manifestations, à la salle communale, salle de paroisse, à l'église, services funèbres, les participants viennent se parquer dans notre cour privée. Une nouvelle auberge ainsi que les aménagements futurs de la place du Motty, vont certainement coûter très cher. Quand l'on prend une telle décision, il faut que l'on mette tous les atouts de son côté. C'est pour cela qu'il nous semble indispensable de prévoir un nombre de places de parc supérieur à ce que nous avons aujourd'hui. Le loyer du futur établissement va certainement être revu à la hausse. Il nous semble judicieux de penser au futur exploitant, donnons-lui les moyens de ses ambitions. Comme vous le savez très bien, le succès et la notoriété d'un restaurant dépend également de la proximité et du dimensionnement de son parking. Si tel ne devait pas être le cas, nous vous suggérons de ne pas construire votre restaurant, car se sera certainement un échec, un fiasco. Il faut des places de parc sur cette place du Motty. N'oubliez pas que les clients du restaurant vont venir comme vous le pensez et le souhaitez en mobilité douce ; vélo, trottinette et patins à roulettes, c'est un leurre. Mieux vaut économiser l'argent du contribuable ! ce projet de construction, cette transformation tel que proposé ne sont pas en adéquation avec l'exploitation future de l'établissement. Il faut vivre avec son temps. N'oubliez pas que le fonctionnement des bâtiments communaux sis sur la place va également solliciter un nombre important de places de parc.

- b. Pavage de la place du Motty en pavés naturels selon plans remis : la création d'un tel revêtement impliquera certainement un entretien régulier et onéreux. La commune de Saint-Sulpice en a fait l'expérience. Quant aux nuisances sonores, à l'heure où ce sujet est préoccupant pour la plupart des autorités, notamment en ce qui concerne l'influence du bruit sur la santé, sans pour autant en oublier l'aspect incommode pour les riverains, ne pensez-vous pas qu'il serait judicieux d'y réfléchir.
- c. Arrêt du bus devant la construction n° 302 (dessin n° 5) : il va de soit que cet emplacement est manifestement le plus étiqué de toute la chaussée, largeur 5.10 m. De ce fait, il est impossible d'envisager un croisement ou un dépassement à cet endroit lorsque le bus s'arrêtera. Par conséquent blocage du trafic dans les deux sens, occasionnant une perturbation de la circulation. N'avez-vous pas la volonté de fluidifier le trafic au lieu de le bloquer intentionnellement. Pourquoi déplacer l'arrêt de bus actuel qui se trouve à l'axe de la place publique, à proximité immédiate de l'auberge, de la maison de commune, de l'église et de la paroisse. Tout me paraît si bien fonctionner en l'état. Nous sommes formellement opposés à la création d'un arrêt de bus à l'arrière de notre bureau. La famille Bussy, n'a aucunement envie de ramasser tous les jours les mégots, les paquets de cigarettes vides, les canettes de soda, les restants des hot-dogs et les mouchoirs en papier qui seront jetés négligemment par terre comme c'est fréquemment le cas.

À la suite de ce qui précède, permettez-nous sans aucune forme de prétention de vous suggérer quelques idées qui nous viennent à l'esprit.

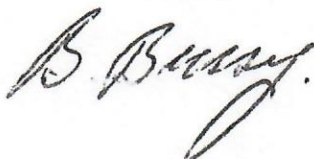
- d. Concernant le parking : ne serait-il pas approprié d'envisager d'acquérir la parcelle n° 474, contiguë à la vôtre (n° 464) qui est le parking actuel. Ceci bien évidemment pour autant que les propriétaires actuels soient vendeurs. Cela vous permettrait de réunir ces deux bien-fonds et de réaliser un vrai parking allant de 25 à 30 places, avec possibilité d'extension. Cela pourrait également vous donner la possibilité d'une éventuelle construction sur le bas de la nouvelle parcelle, (dessin n° 4 et dessin n° 2a) ceci offrirait de surcroît une vue spectaculaire et dégagée sur le bassin lémanique. Pour nous, il nous semble que 30 places de parc pour l'auberge, l'église, la salle de paroisse, la grande salle et la maison de commune sont un minimum.
- e. Revêtement de la place publique : pourquoi ne pas prévoir un revêtement mieux adapté, plus silencieux, plus simple d'entretien, moins onéreux et pas forcément moins esthétique.
- f. Arrêt de bus : comme précisé précédemment, l'arrêt de bus actuel semble remplir à merveille ses fonctions.

Nous vous remercions d'avance pour l'intérêt que vous porterez à cet écrit et vous présentons, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, l'expression de nos salutations les meilleures.

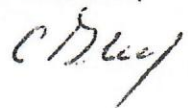
PS : Copie des présentes en son temps au conseil communal

Ci-annexé : 6 photomontages

Bernard Bussy



Catherine Bussy





No 1.

B. BUSSY
 Motty 8- 1024 Ecublens
 Tel 021 691 84 25-Fax 021 691 84 10
 Mobile 079 455 11 02
 email bernard.bussy@bluewin.ch



possibilité d'extension

possibilité de vendre le solde du terrain pour la construction d'une maison.

No 2. A.

B. BUSSY
 Motty 8- 1024 Ecublens
 Tel 021 691 84 25-Fax 021 691 84 10
 Mobile 079 455 11 02
 email bernard.bussy@bluewin.ch

Pavage pierre naturelle

B. BUSSY
Motty 8- 1024 Ecublens
Tel 021 691 84 25-Fax 021 691 84 10
Mobile 079 455 11 02
email bernard.bussy@bluewin.ch

N° 2B.

faire un parking
d'environ 25-30 places
minimum.

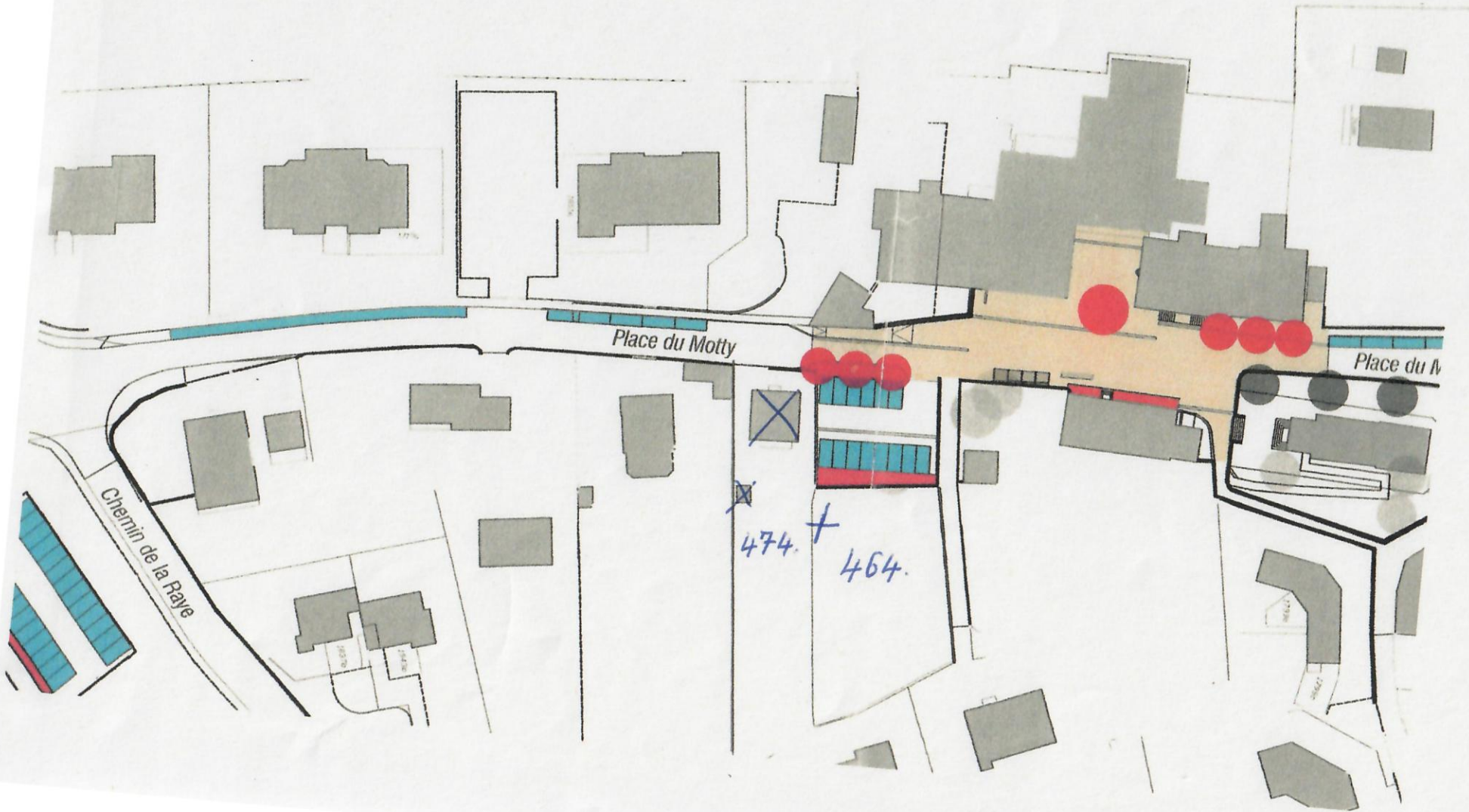


photomontage.

N°3.

B. BUSSY
Motty 8- 1024 Ecublens
Tel 021 691 84 25-Fax 021 691 84 10
Mobile 079 455 11 02
email bernard.bussy@bluewin.ch

Votre projet de parc.
Beaucoup trop petit.



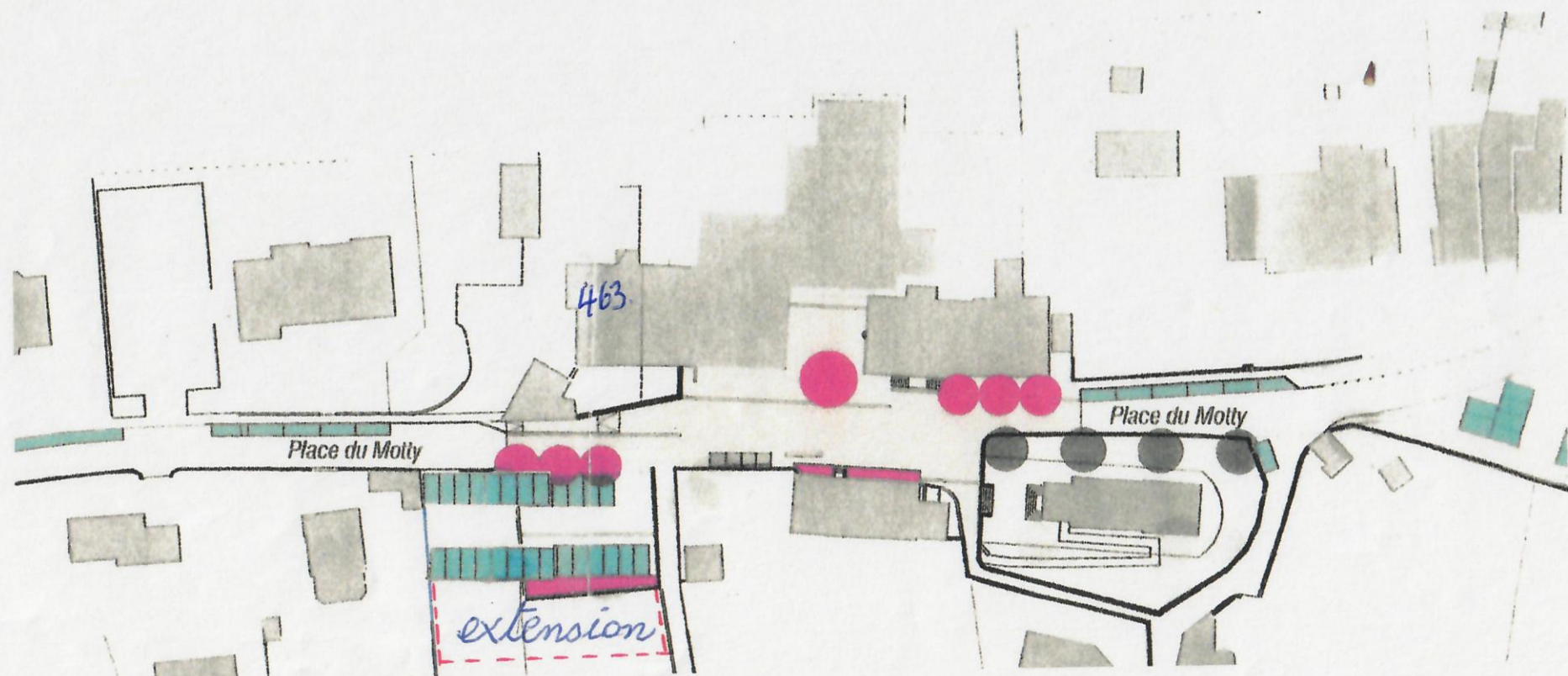
B. BUSSY
Motty 8- 1024 Ecublens
Tel 021 691 84 25-Fax 021 691 84 10
Mobile 079 455 11 02
email bernard.bussy@bluewin.ch

N° 4.

photomontage.

possibilité d'extension.

arbustive



N° 5.



B. BUSSY
Motty 8- 1024 Ecublens
Tel 021 691 84 25-Fax 021 691 84 10
Mobile 079 455 11 02
email bernard.bussy@bluewin.ch

Histoire d'une migration suisse

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Je vais vous raconter une histoire de migration et cela ne concerne pas les migrants actuels d'Afrique ou du Moyen Orient qui arrivent en Europe après avoir traversé la Méditerranée au péril de leur vie, mais il s'agit de migrants Suisses. Cela se passe il y a deux cents ans, lorsque plus de 2'000 Suisses embarquent, à Estavayer-le-Lac pour une partie d'entre eux, à Bâle pour les autres, en direction d'Amsterdam, avant une difficile traversée de l'Atlantique vers le Brésil. Mais situons le contexte.

Trois ans après le Congrès de Vienne qui a redistribué les cartes en Europe et mis fin aux guerres napoléoniennes, l'Europe est dévastée et la Suisse connaît la misère, et même la famine suite à deux années consécutives sans récolte causées en 1815 par l'énorme éruption volcanique de Tambora en Indonésie. Parallèlement, à cette époque, Jean VI, roi du Portugal, veut créer des colonies au Brésil, qui est alors un territoire portugais, afin de peupler et exploiter ces terres lointaines avec des populations européennes, catholiques de préférence. Il fait ainsi appel aux Suisses déjà réputés pour leurs qualités de travailleurs et de précision. Avec Nicolas Gachet, diplomate fribourgeois qui avait servi dans la cour de Napoléon, le roi du Portugal négocie la création d'une colonie de 600 migrants pour fonder ce qui deviendra la ville de Nova Friburgo située à 135 km au Nord-est de Rio de Janeiro. La signature de cet accord a lieu le 16 mai 1818. Mais Nicolas Gachet ne va pas respecter les termes de l'accord. Il va profiter de l'occasion pour s'enrichir et va faire partir plus de 2'000 personnes, soit 800 Fribourgeois et 500 Jurassiens, ainsi que de plus petits contingents de 9 autres cantons Suisses, dont une centaine de Vaudois. Il leur promet des terres et des graines que la plupart ne recevront jamais. Le voyage des 2'000 migrants suisses va mal se passer. Plus de 380 d'entre eux mourront avant de débarquer à Rio. Une mauvaise organisation va obliger les migrants à attendre plus de six mois à Amsterdam où ils seront parqués dans un camp avant d'embarquer pour le Brésil. Plusieurs succomberont à une épidémie de malaria. Beaucoup d'autres mourront au cours de la traversée de l'Atlantique en raison des tempêtes et des maladies. On comprend ainsi que les premières années des colons suisses au Brésil furent particulièrement difficiles. Et la Suisse, peu fière de la tournure des événements, a volontairement voulu oublier cette histoire, jusqu'à ce que la fondation « Fribourg Nova Friburgo » soit créée, il y a quarante ans, par quelques passionnés d'histoire pour faire connaître cette épopée. Parmi ces derniers Martin Nicoulin, historien jurassien, a publié en 1988 une thèse intitulée « La genèse de Nova Friburgo » qui a beaucoup contribué à l'essor de la fondation « Fribourg Nova Friburgo ».

La date de signature de l'accord du 16 mai 1818 a été retenue comme la date fondatrice de la ville de Nova Friburgo qui compte aujourd'hui 200'000 habitants. Ainsi le 16 mai de cette année, la ville de Nova Friburgo a fêté le deux centième anniversaire de sa fondation. A cette occasion l'association « Fribourg Nova Friburgo » a organisé un voyage de deux semaines au Brésil coïncidant avec les festivités de la ville de Nova Friburgo. J'ai participé à ce voyage avec quelques 150 personnes, en majorité des Fribourgeois, mais aussi des Jurassiens et des

personnes issues des 9 autres cantons formant la colonie suisse de l'époque. Il y avait parmi nous un certain nombre d'autorités politiques, dont Dominique de Buman, président du Conseil National ainsi que les présidents des gouvernements fribourgeois et jurassiens. La fanfare du collège Saint-Michel de Fribourg, une bande d'ados, nous accompagnait également. Sur le plan personnel, mon rapport avec l'histoire de ces migrants suisses tient à la famille de ma maman, Monnerat de son nom de jeune fille, qui est une descendante de la famille Monnerat partie au Brésil. Cette famille n'est pas restée à Nova Friburgo, mais est partie à 35 km plus au Nord pour créer et exploiter des plantations de café. Ils ont fondé la petite ville de Monnerat qui a été une des étapes de notre voyage. Nous avons entre autres été invités dans l'une des très grandes fazendas (exploitation agricole) de la famille Monnerat. Et ce sont plusieurs autres localités de la région de Nova Friburgo qui ont été fondées par les migrants Suisses d'alors. Pour la petite histoire je vous dirais encore que la famille Monnerat, à l'instar de quelques autres familles de migrants, a largement essaimé depuis lors puisque l'on compte aujourd'hui quelques 7'000 Monnerat au Brésil.

Les Brésiliens de Nova Friburgo et de toute la région sont très fiers de leurs origines suisses et l'accueil qu'ils nous ont fait a été partout extraordinaire, un accueil à la brésilienne. C'était vraiment très émouvant. Chaque jour que nous avons passé à Nova Friburgo et dans la région était un jour de fête. Et le 16 mai, journée des festivités du bicentenaire de Nova Friburgo, nous avons défilé sous les acclamations de la population de la ville qui était rassemblée pour une immense fête. Il y a eu aussi beaucoup de manifestations officielles, toujours dans une ambiance très festive. Mais mon propos n'est pas de vous raconter les détails de ce voyage, ce serait beaucoup trop long et ce n'est pas le but de mon intervention.

Si je vous raconte cette histoire qui est fort peu connue des Suisses en général, c'est qu'il y a un parallèle évident à faire entre ces migrants suisses du début du 19^{ème} siècle et les migrants que nous connaissons aujourd'hui en Europe. Les boat people d'alors étaient des Suisses, ils ne fuyaient pas la guerre mais la misère et la famine comme les réfugiés économiques d'aujourd'hui que l'on refoule très souvent. Ils étaient aussi des réfugiés climatiques pour les raisons déjà évoquées. Le passeur de l'époque, c'était Nicolas Gachet, qui a eu le même comportement de profiteur d'une situation de détresse humaine. Il a fallu énormément de courage à ces migrants pour tout abandonner et partir vers une terre promise, dans un voyage sans retour. Cette histoire s'est passée il y a deux cents ans certes, mais c'était hier au sens de la Grande Histoire. Cela doit nous faire réfléchir et nous faire porter un autre regard sur la question de la migration que nous connaissons actuellement en Europe et en Suisse en particulier. Et la situation de pays riche et privilégié que nous connaissons aujourd'hui en Suisse ne doit pas nous faire oublier que notre pays s'est trouvé, dans un passé pas si lointain, dans la même situation que les pays fournissant aujourd'hui leur lot de migrants. Toute l'histoire de l'humanité est faite de migrations et les problèmes que ces migrations peuvent engendrer finissent toujours par trouver des solutions. Face à la misère ou à la guerre, la solidarité entre les peuples est la seule réponse digne de notre qualité d'être humain.



Ecublens VD, le 22.06.2018

Type :

Postulat

Motion

Amendement

Autre (préciser) : Vœu à la municipalité

Vœu à l'attention de la municipalité:

Vous avez peut-être déjà remarqué en vous promenant à Lausanne, ces armoires électriques décorées au bord des routes et dans les rues. Ces dessins sont souvent signés COFOP.

L'intention initiale, de la municipalité et des Services Industriels de Lausanne, était de combattre les graffitis sauvages, et les déprédations sur ces armoires toutes blanches et esthétiquement par très bien intégrées au paysage urbain.

J'ai fait un tour d'Écublens pour voir si nous avons également des armoires de ce type et quel était leur état. J'ai été surpris d'en compter plus d'une trentaine très rapidement mais il y en a beaucoup d'autres ! Je n'ai par contre pas été surpris de voir que beaucoup étaient sales, taguées avec des insultes et des graffitis très laids.

J'ai donc récemment contacté le Centre d'Orientation et de Formations Professionnelles COFOP, pour savoir quelles démarches avaient été entreprises pour réaliser ces peintures.

Monsieur Pascal Jaquet, responsable du projet du COFOP, m'a expliqué la marche à suivre et les options disponibles pour réaliser des décorations.

Il faudrait :

1. contacter les SIE car ce sont les principaux propriétaires des armoires électriques sur notre commune
2. déterminer par qui seraient fait les dessins et quels types de dessins iraient le mieux pour chaque armoire

Les dessins peuvent être fait par des artistes d'Écublens ou par le COFOP sous la responsabilité de Pascal Jaquet.

Cette façon de faire laisse à la municipalité le choix des dessins et des thèmes en fonction des quartiers et des emplacements !

Par exemple, on peut imaginer des grappes de raisins sur l'armoire numéro 299 à Bassenges mais cela pourrait être des animaux, des objets, des personnages... Je suis sûr que les artistes ont plus d'imagination que moi !

J'espère que ma proposition saura séduire la municipalité.

Je vous remercie de votre attention.

Guillaume Leuba

Nom, prénom : Leuba Guillaume.....

Signature : 



Ecublens VD, le 22 juin 2018

Type : Postulat Motion Amendement Voeu Autre (préciser) intervention / questionsSujet : travaux de réaménagement / requalification du Tir Fédéral – sécurité des usagers

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Les travaux de réaménagement de l'avenue du Tir Fédéral vont bon train ces derniers mois. J'aimerais vous faire part ici de ma grande préoccupation concernant les usagers les plus fragiles de cette avenue, à savoir les piétons et les cyclistes. Le tronçon qui me préoccupe le plus est celui situé entre le chemin de la Raye et la route de la Sorge.

En effet, sur ce tronçon, le trottoir a été supprimé. Un balisage a été mis en place pour indiquer aux piétons de traverser la route, de faire un long détour de plusieurs centaines de mètres en passant par l'EPFL et sous le pont du TSOL, jusqu'au passage sous-voies de Bassenges. Résultat, cet itinéraire mal balisé n'est pas utilisé, et les personnes qui doivent l'emprunter passent sur la route du Tir Fédéral, à côté du chantier, et des voitures qui circulent très, voire trop vite. Le chantier est fermé par des lattes côté Motty, et par une bordure récemment changée le long du TSOL côté EPFL. Une bonne partie de la voie de circulation est ainsi condamnée, et je vous assure que ce passage est vraiment très étroit, pour croiser entre deux voitures, alors je vous laisse imaginer la dangerosité pour les vélos et les piétons.

Je ne comprends pas que le trottoir ait été condamné à la l'utilisation des piétons. Il n'est pas en travaux, et seule la chaussée est rabotée aujourd'hui, en prévision des fouilles qui permettront la pose des collecteurs d'eau usée. Sur ce trottoir, j'ai pu observer les ouvriers de l'entreprise qui l'utilisent (et c'est bien normal) ainsi que les godets de machines qui sont posés dessus, et qui gênent le passage (ce qui est moins normal). Pendant ces trois dernières semaines, le trottoir aurait pu rester ouvert et éviter aux piétons de prendre des risques ou de faire un long détour. Une alternative raisonnable et peu coûteuse aurait aussi pu consister à créer un petit cheminement provisoire dans le champs qui longe le chantier côté ouest. Il semble que la solution choisie est le détour que je vous ai déjà décrit plus haut, beaucoup trop long pour que la quasi totalité des usagers de ce trottoir le choisissent.

Un deuxième point m'a également fortement interpellé: la vitesse à cet endroit n'a pas été abaissée, ce qui est totalement abérant en fonction du rétrécissement engendré par l'emprise et les barrières de chantier. Entre le Pont Bleu et la tranchée couverte du Marcolet, la vitesse a pourtant été bel et bien abaissée, pour des raisons similaires. Les explications que j'ai obtenues à ce sujet sont que la voie de circulation est de 6 m. au total, soit 3 m. par sens de circulation, ce qui est, m'a-t-on dit, compatible avec la vitesse de 60 km/h. J'invite les responsables qui maintiennent ces arguments à aller sur place et mesurer réellement la largeur, je leur fournirai personnellement le double mètre si nécessaire. J'ai fait personnellement cet exercice périlleux, et j'ai pu constater qu'il y a à peine plus de 5 m. au total pour les deux voies de circulation, bien moins que sur le tronçon Pont Bleu – Marcolet. La vitesse doit absolument être réduite à cet endroit!

Ce que j'ai également pu interpréter en filigrane, c'est que ce tronçon étant hors localité, il est sous la responsabilité du Canton, dont les responsables sont peu réceptifs à ces demandes, semble-t-il.


J'aimerais dire aussi que ces faits ont été signalés il y a 3 semaines à nos autorités municipales, qui ont réagi vigoureusement pour demander que des mesures soient prises, et je les en remercie sincèrement. Les arguments douteux sur la circulation des piétons, sur le balisage de l'itinéraire alternatif et sur la diminution de la vitesse dans ce secteur ont été donnés par les interlocuteurs de nos autorités en réponse à leur sollicitation.

Pour conclure, j'aimerais faire le vœu que nos autorités interviennent à nouveau, mais auprès du Canton pour que des mesures sérieuses soient prises très rapidement, avant qu'un malheur n'arrive à cet endroit, soit:

- Un itinéraire direct sans détour pour les piétons qui empruntent le trottoir;
- L'abaissement de la vitesse sur les tronçons dont la chaussée est rétrécie pendant la durée des travaux.

Je remercie par avance notre Municipalité de faire suivre ces demandes à qui de droit et de les appuyer fermement, et me réjouis de constater très prochainement la mise en place de ces mesures.

Je vous remercie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de votre attention.



Aitor Ibarrola

Information des représentants de la commission du fonds de développement durable

La commission

La commission est composée de la Municipale des bâtiments et développement durable, Mme Danièle Petoud, de deux membres du Conseil Communal, MM. Renzo Posega et Daniel Sage, du chef de service des bâtiments, M. Yolán Menoud, et d'une experte externe, Mme Viviane Keller. Mme Keller a démissionné en avril 2018 pour des raisons professionnelles. Elle devrait être remplacée dans le courant de l'été 2018. La commission est également assistée par du personnel technique et administratif, Mmes Katia Slusarczyk et Corinne Bertinotti.

Depuis le début de la législature, la commission a tenu quatre séances, le 23 nov. 2016, le 3 mai 2017, le 22 nov. 2017 et le 2 mai 2018. Nous remercions Mme la Municipale et le personnel de la commune qui assurent la gestion du fonds et qui proposent de nouvelles actions contribuant au bon fonctionnement du fonds. Nous adressons un remerciement spécial à Mme Keller qui a mis ses compétences cantonales au service de la commune depuis la création de la commission en 2009.

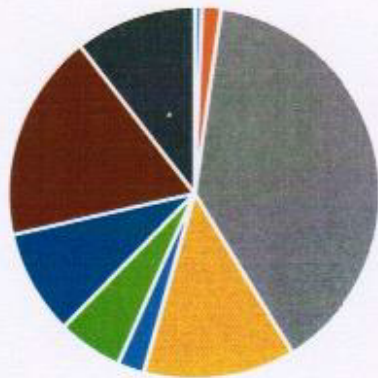
La commission ayant un rôle consultatif auprès la Municipalité, vos deux représentants n'ont pas d'obligation de faire un rapport au Conseil Communal. Nous avons tout de même jugé pertinent de faire cette note d'information pour mieux faire connaître le fonds et ainsi favoriser un développement durable de notre commune.

Les subventions

Les aides accordées sont attribuées selon le règlement communal et le programme d'attribution. Des informations régulières sont communiquées à la population, par Internet, par affichage public, par des stands d'information, par le journal communal et récemment par un flyer tout-ménage. L'objectif principal est de réduire la consommation d'énergie, essentiellement dans le bâtiment et dans la mobilité. Le fonds soutient également certains projets de la Municipalité. C'est le petit coup de pouce qui permet de compléter un financement pour des actions en rapport particulier avec le développement durable.

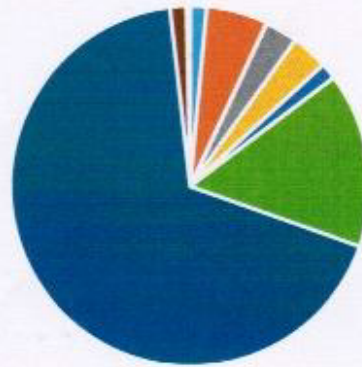
Le fonds s'adresse à tous les habitants d'Ecublens et aux entreprises sises sur le territoire d'Ecublens par une série de subventions thématiques. Le volet bâtiment comprend des subventions aux analyses énergétiques, à l'amélioration du rendement du chauffage, à l'isolation, aux installations solaires et la labélisation Minergie. Le volet mobilité comprend les vélos et les véhicules électriques, les véhicules à gaz, des participations ponctuelles aux abonnements de transports publics et aux plans de mobilité des entreprises. D'autres soutiens concernent les éléments naturels et paysagers, des appareils électroménagers économes, et la formation des concierges.

Montant des subventions



- Analyse énergétique
- Assainissement
- Chauffage
- Transport publics
- Projet communal
- Appareil ménager
- Capteurs
- Mobilité
- Projet municipal

Nombre de subventions



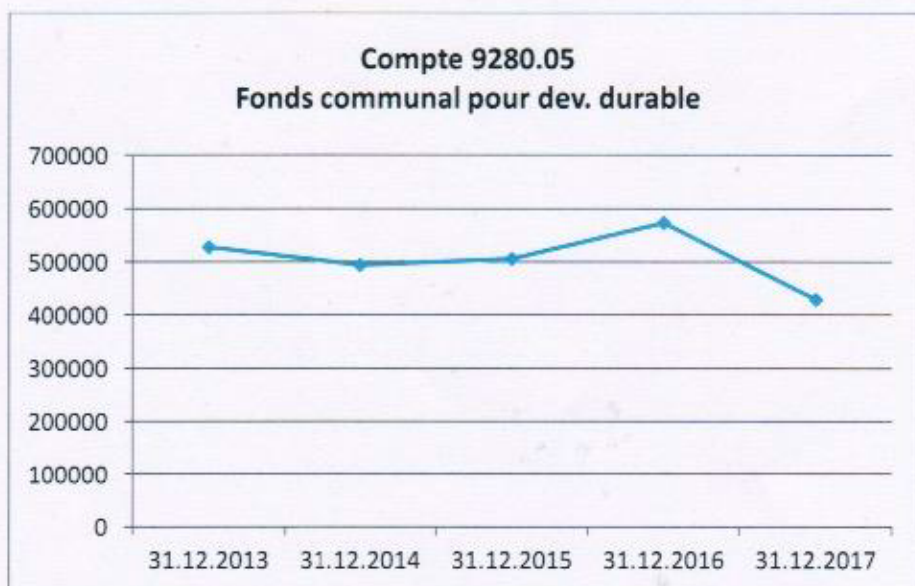
Les subventions plus importantes sont attribuées à la rénovation énergétique des bâtiments. C'est sans doute sur ce poste qu'il y a le plus à gagner en terme d'économie d'énergie sur le plan local. La commission propose aussi des incitations au développement durable à l'ensemble de la population et pas seulement aux propriétaires immobiliers, par le volet de la mobilité ou par des actions municipales.

Un exemple d'action de terrain est l'opération « éco-logement », menée conjointement par la Commune d'Ecublens et l'association Terragir. Le but est de visiter des habitants dans leur logement afin de les sensibiliser sur des actions très concrètes qui visent la réduction des consommations d'énergie, d'eau et de déchets. En mars 2018, 97 appartements et 2 conciergeries ont été visités dans le périmètre de l'avenue Tir-Fédéral 20-40. L'action prévoit également la distribution des bouilloires électriques, des ampoules LED en remplacement des ampoules à incandescence, des multiprises, des brise-jets, des poubelles à compost. Les retombées directes en terme d'économie d'énergie ont été évaluées à l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de 10 familles.

Aspects économiques

Le fonds communal d'encouragement pour le développement durable est alimenté par une taxe de 0.1 cts/kWh, prélevée sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal. Le fonds est particulièrement bien doté à Ecublens, par rapport aux communes voisines, car nous avons sur notre territoire la présence de gros consommateurs électriques.

Depuis sa création en 2009, le fonds est approvisionné chaque année d'environ CHF 175'000. En 2017, le total des subventions (CHF 323'491) a dépassé le montant des taxes prélevées (CHF 179'695). Cette tendance se confirme dans le 2018. L'évolution du fond dans les derniers trois ans est montrée dans le graphique ci-dessous.



Le montant du fond s'élève à CHF 427'757 à fin 2017, ce qui doit nous permettre de fonctionner encore quelques années sereinement.

Conclusions

En conclusion, nous tenons à souligner le travail exemplaire de la Commune en matière d'encouragement au développement durable, tant au niveau des initiatives locales proposées que des interactions avec le canton. Le programme d'attribution a, semble-t-il, trouvé son rythme de croisière. Les efforts sont tout à fait louables en matière de développement durable il reste énormément à faire !

18 avril 2018 : cette date ne vous dit probablement rien et pourtant c'était le jour du dépassement en Suisse. Depuis, cette date nous avons déjà consommé toutes les ressources à notre disposition par la terre pour l'année 2018. Nous vivons donc sur le dos des autres pays et des générations futures. De quoi réfléchir en cette vieille d'été, en attendant le jour du dépassement mondial qui est prévu le 1 août !

Ecublens, le 16 juin 2018

Renzo Posega

Daniel Sage

Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,.....
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux
Madame et Monsieur les Huissiers,
Monsieur le Technicien
Cher Public

Vous m'avez accordé votre confiance le 23 juin 2017 en m'élisant à la présidence du Conseil Communal, élection qui m'a permis de vivre une expérience extraordinaire au cours de cette année.

Entre diverses émotions ressenties au moment de l'élection, la crainte était bien présente. J'ai pensé que l'année devant moi allait être longue. A ma grande surprise ce ne fût pas du tout le cas. Ces mois ont filés à toute allure, en me laissant impatiente de découvrir à chaque fois la suite. Présidente du Conseil c'est un rôle qu'on prépare, un peu comme un artiste avant chaque spectacle. Pour les artistes le lever de rideau annonce le début, pour moi les sons de la cloche annonçaient mon entrée en lice.

Mesdames et Messieurs ce fût un immense honneur pour moi d'avoir pu être le premier citoyen de notre belle commune. En tant que femme UDC et d'origine étrangère, je suis fière et reconnaissante d'avoir pu jouer ce rôle. C'est avec une profonde émotion que je termine mon mandat à la fin de ce mois.

J'espère avoir été digne de la confiance que vous m'avez témoignée durant cette année. Je me suis impliquée avec passion et engagement pour mener à bien mon mandat. J'ai laissé de côté mon appartenance politique afin d'être la représentante de chacun d'entre vous.

Avant de céder la place, je tiens à vous remercier pour les débats passionnants, certaines fois tendus mais toujours respectueux et constructifs.

J'aimerais tout d'abord remercier mon groupe politique, qui m'a témoigné un soutien très fort en me présentant comme candidate à la présidence du Conseil ainsi qu'à ma famille, mon mari et ma fille qui m'ont beaucoup soutenu.

Merci à la Municipalité, au secrétaire Municipal pour la bonne collaboration ainsi qu'à l'ensemble du personnel des différents services communaux, qui œuvre tous les jours de l'année à rendre notre vie de citoyen plus facile.

Je remercie également le bureau de m'avoir apporté le soutien dont j'avais besoin. J'ai eu beaucoup de plaisir de constater durant les séances, la sérénité de nos débats et le respect des opinions de chacune et chacun.

Je tiens tout particulièrement à témoigner mes sincères remerciements à notre secrétaire Mme. Chantal Junod-Napoletano, pour l'excellente collaboration et la complicité que nous avons pu partager tout au long de cette année.

Merci Chantal pour ton savoir-faire et ta disponibilité.

Un grand merci à nos huissiers et à notre technicien pour le travail accompli.

Enfin, cher Nicolas, je peux m'effacer pour te laisser la place, je te souhaite une excellente année de présidence et à vous tous un bel été, bonnes vacances et je me réjouis de vous revoir à la rentrée.

Merci de votre attention

Anuta Pichon